

## DELIVRANCE D'UNE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE POUR LES ENSEIGNANTS – SESSION 2012

Dépôt des candidatures, du lundi 17 octobre 2011 au vendredi 18 novembre 2011, pour les secteurs :

- les arts,
- l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique,
- le français langue seconde.
- l'enseignement en langue des signes française

### ➤ OBJECTIF :

L'objectif poursuivi par la création de cette certification complémentaire est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours de recrutement. Il est aussi de constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de section de concours de recrutement et, à terme, de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont eu la charge.

### ➤ ENSEIGNANTS CONCERNES :

La certification s'adresse aux enseignants des premier et second degrés titulaires ou stagiaires de **l'enseignement du public et aux maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat, quelle que soit leur échelle de rémunération :**

- Pour le secteur des arts et le secteur « enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique », l'examen s'adresse à des personnels enseignants du second degré :
- Pour le secteur français langue seconde et le secteur enseignement en langue des signes française, il s'adresse à des personnels enseignants des premier et second degrés.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site intranet de l'académie de Nancy-Metz : <http://intranet.ac-nancy-metz.fr> rubrique **Rectorat, actualités, nouveautés.** **Sur ce site se trouve** le dossier d'inscription de la certification complémentaire – session 2012, la circulaire d'organisation et les rapports de jury de la session 2011.

**Le dossier accompagné des pièces justificatives et le rapport (en 3 exemplaires)** devront être adressés par voie postale et en recommandé simple au plus tard le vendredi 18 novembre 2011 avant minuit. Le cachet de la poste faisant foi. ( A l'adresse précisée ci-dessous).

En cas d'impossibilité de se connecter, les candidats peuvent effectuer leur inscription par courrier et en recommandé simple du lundi 17 octobre au vendredi 18 novembre avant minuit, le cachet de la poste faisant foi (à l'adresse ci-dessous).

Les candidats peuvent aussi déposer leur dossier complet directement au bureau de l'accueil de la **Division des examens et concours - Annexe Hugo – entrée A – du RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ**

**au plus tard le vendredi 18 novembre 2011 avant 16 heures.**

**RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ**  
Division des Examens et Concours / Bureau D.E.C. /1  
2, Rue Philippe de Gueldres  
Case officielle n°30013  
54035 NANCY-CEDEX

**Les candidats ont la possibilité de s'inscrire dans plusieurs secteurs disciplinaires.** (1 dossier par secteur)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Mme MANSUY – DEC.1 – Bureau des concours enseignants au 03.83.86.20.48